

Étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.03.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coupes d'un volume inférieur à 5 m³. Du volume exploité, le 80 % a été attribué à l'usage des ayants-droit et le 20 % seulement mis en vente.

Il a été fait un gros effort dans le domaine des installations de transport grâce, en partie, aux subsides extraordinaires de chômage dont on a laissé entrevoir la répartition. Vingt-neuf projets de chemins ont été déposés se développant sur une longueur de 79 km; le coût de leur exécution est devisé à fr. 1.177.169. Quant aux travaux exécutés, ils ont compris 71 km de chemins et environ 2 km de câbles; la dépense a été de fr. 930.000.

Le rapport relève que l'année 1921 — qui détient le record de la sécheresse — s'est signalée par un nombre inusité d'incendies de forêts. L'étendue incendiée a été estimée à 150 ha dans les pineraies et plantations effectuées à proximité de la fabrique d'aluminium de Chippis.

Les avalanches n'ont causé aucun dégât aux forêts, fait aussi heureux qu'exceptionnel.

ÉTRANGER.

France. Nous venons d'apprendre la nouvelle de la mort de M. *Emile Cardot*, ancien conservateur des eaux et forêts, décédé le 27 avril, à l'âge de 71 ans. On sait que M. Cardot dirigeait la *Revue des eaux et forêts*, dont il avait assumé la rédaction à partir de l'année 1920. M. Cardot n'était certes pas un inconnu pour les sylviculteurs suisses, car certains d'entre eux avaient eu le privilège d'être reçus par lui, en 1917, au congrès de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, à Pontarlier. Nous nous souvenons de la discussion passionnée à laquelle nous avons alors assisté, dans l'opulente sapinière de Pontarlier, entre M. Cardot et M. Biolley; c'était la lutte entre la futaie régulière à coupes successives et la forêt jardinée!

Le long séjour que fit M. Cardot dans le Jura le plaça en contact direct avec la culture pastorale dont il ne tarda pas à devenir l'animateur. Il a révolutionné les méthodes culturales des estivages et son principal mérite a été de nous laisser son remarquable *Petit manuel à l'usage des Sociétés pastorales forestières*, le seul ouvrage que nous possédions sur l'aménagement des pâturages. Le défunt a aussi écrit le *Manuel de l'arbre*, édité par le Touring-Club de France, dont le succès a été considérable. Jusqu'au moment de sa retraite, il a dirigé le service de l'alpiculture à la Direction générale des eaux et forêts, dont il a été le premier titulaire.

La sylviculture française perd en M. Emile Cardot un maître éminent dont l'activité a été bienfaisante. Les rapports avec M. Cardot étaient empreints de la plus grande cordialité et nous perdons en lui un confrère écrivain-forestier dont la courtoisie égalait le mérite professionnel. Nous présentons à son unique fille, Madame Mélot-Cardot, ainsi qu'à sa famille, l'hommage de notre sincère sympathie.

A. Barbey.